

GRENOBLOISE D'ELECTRONIQUE ET D'AUTOMATISMES

“ GEA ”

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 400 000 Euros
Siège social : 12, chemin de Malacher, CS 60085, 38243 Meylan cedex
071 501 803 R.C.S Grenoble

Chiffres d'affaires trimestriels

(En milliers d'euros, hors taxes, non retraités des produits constatés d'avance)

	2014/2015	2013/2014
	Milliers d'euros	Milliers d'euros
Premier Trimestre	11 780,37	17 751,95

Répartition du chiffre d'affaires du premier trimestre par branche d'activité
(En milliers d'euros, hors taxes)

	Premier trimestre 2014/2015	Premier trimestre 2013/2014
	Milliers d'euros	Milliers d'euros
Péage, télépéage et parking	10 874,48	16 119,49
Maintenance	905,89	1 632,46
Total	11 780,37	17 751,95
<i>Dont France</i>	<i>8 919,13</i>	<i>9 107,98</i>
<i>Dont CEE</i>	<i>1 196,70</i>	<i>1 801,69</i>
<i>Dont Europe hors CEE</i>	<i>29,06</i>	<i>268,12</i>
<i>Dont Asie</i>	<i>668,54</i>	<i>1 983,59</i>
<i>Dont Amérique</i>	<i>612,98</i>	<i>1 190,69</i>
<i>Dont Afrique</i>	<i>353,96</i>	<i>3 399,88</i>

Aucun élément majeur de l'activité propre de l'entreprise ni aucun facteur extérieur (politique, gouvernemental, budgétaire, économique, monétaire, concurrentiel, climatique, etc.) n'a eu d'influence sensible sur l'activité de GEA au cours du trimestre écoulé.

L'activité de la société ne présente aucun caractère saisonnier. La société rappelle que l'évolution du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'exercice ne saurait être extrapolée à partir de la seule évolution du chiffre d'affaires d'un trimestre. L'évolution de l'activité maintenance n'est en particulier pas significative en raison de travaux en cours non pris en compte au niveau du chiffre d'affaires au 31/12/14.

Opérations et événements importants du trimestre écoulé : la société a poursuivi normalement son activité depuis le 30 septembre 2014, date d'arrêt des comptes de l'exercice 2013/2014.

Un contrat a été signé en Grèce pour l'équipement de l'autoroute E65 reliant les Thermopyles aux Météores.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Groupe SANEF pour la fourniture d'équipements de péage pour une durée de 5 ans, GEA a obtenu le critère classant le plus bas, lui conférant le premier rang à l'issue de la clôture du processus d'enchères inversées.

Il convient également de rappeler que le 21 octobre 2014 les sociétés GEA et TECSIDEL ont annoncé leur intention de rapprocher leurs activités systèmes de péage. La finalisation des travaux de due diligence n'est pas encore intervenue au jour du présent communiqué.